



PERMANENCE
D'A CCES
Aux **S**OINS
De **S**ANTE

RAPPORT D'ACTIVITE

Année 2021

Réalisé par :

FERRENBACH Catherine – Médecin coordonnateur

QUERUEL Sonia – Assistante sociale

DESGUE Sonia – Infirmière

2022

Préambule

Les PASS se sont créées suite aux différents textes de lois suivants :

- La loi d'orientation n° 98-567 du 29 juillet 1998 relative à la lutte contre les exclusions
- Code de la santé publique: articles L.6112-1, L.6112-3, L6112-6
- Circulaire N° DGOS/R4/2013/246 du 18 juin 2013 relative à l'organisation et au fonctionnement des permanences d'accès aux soins de santé (PASS)
- Les programmes régionaux d'accès à la prévention et aux soins (PRAPS)

Pourquoi les PASS ?

Les PASS sont destinées à faciliter l'accès aux soins de personnes en situation médico-sociale complexe mais aussi à les accompagner dans les démarches nécessaires à l'accès aux droits.

Tout patient accueilli doit pouvoir bénéficier d'information, de prévention, d'orientation et d'accès aux soins au sens large : consultation médicale généraliste ou spécialisée, soins dentaires, soins infirmiers, délivrance de traitement, actes de radiologie, actes de biologie...

Les missions générales des PASS sont :

- Faciliter et accompagner les personnes vers l'accès aux droits et aux soins
- Assurer la continuité de l'insertion sanitaire et sociale en équipe par une prise en charge globale de la santé.
- Assurer la coordination du parcours de santé de l'utilisateur

Pour qui ?

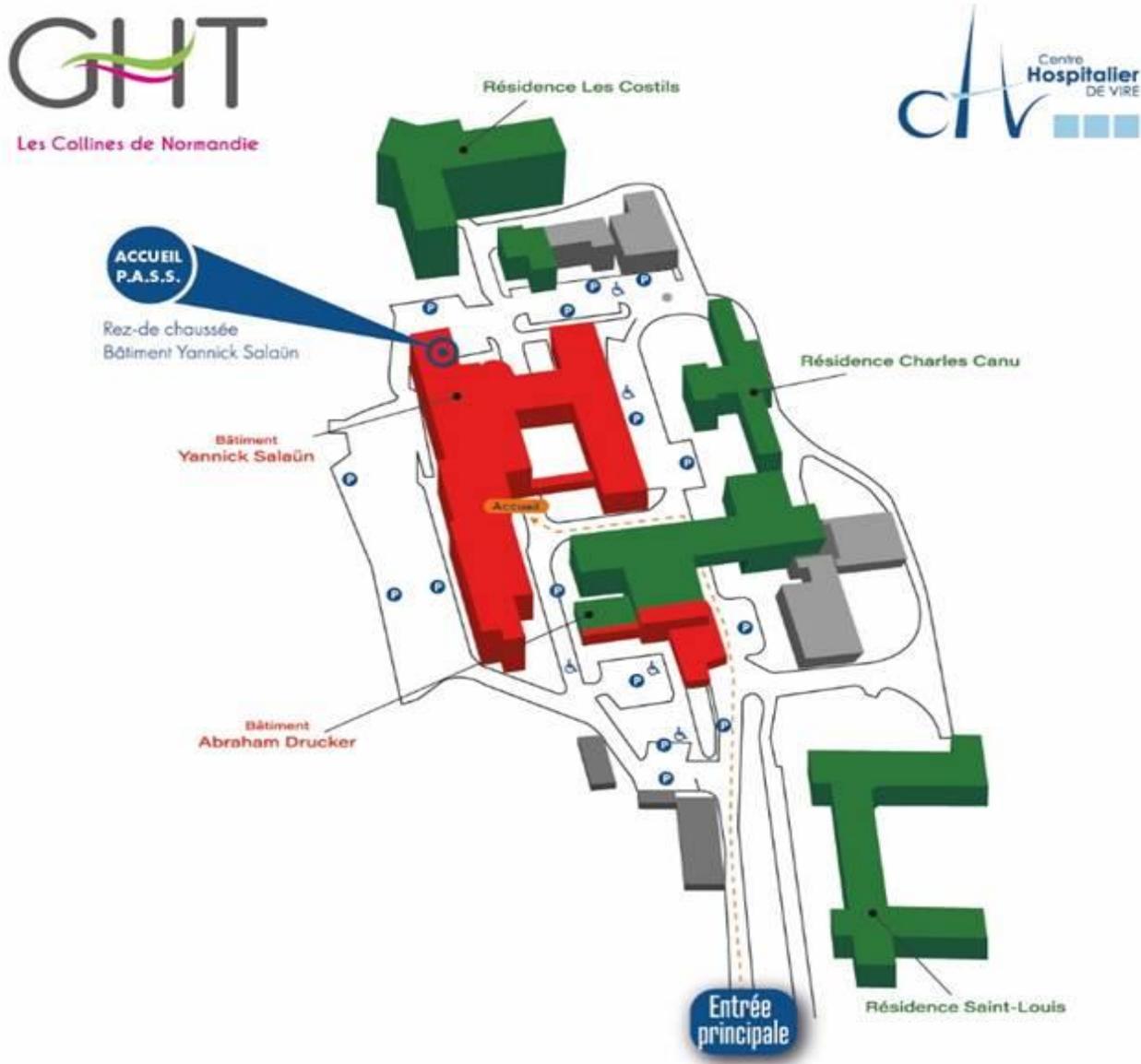
Les PASS sont destinées à toutes personnes rencontrant plusieurs de ces difficultés :

- Absence ou irrégularité de droits notamment à la sécurité sociale
- Problématique de santé, de dépendance, de handicap, conduites addictives
- Difficultés financières
- Problématique d'hébergement
- Isolement, problème de mobilité...

SOMMAIRE

<u>Informations générales sur la PASS de Vire</u>	p. 4
<u>Présentation</u>	p. 4
<u>Organisation</u>	p. 5
<u>Secteurs géographiques</u>	p. 5
<u>L'activité sur l'année 2021</u>	p. 6
<u>Profil des personnes accueillies</u>	p. 6
<u>Activité infirmière</u>	p. 11
<u>Activité médicale</u>	p. 16
<u>Activité sociale</u>	p. 18
<u>Projets et actions réalisés en 2021</u>	p. 24
<u>Conclusion et perspectives pour 2022</u>	p. 25
<u>Annexe</u>	
<u>Bilan financier 2021</u>	

Informations générales sur la PASS de Vire



Présentation

La PASS de Vire est ouverte depuis octobre 2013.

La PASS de Vire est rattachée au Centre Hospitalier de Vire faisant parti lui-même du GHIT (Groupement Hospitalier de Territoire) Les Collines De Normandie, regroupant les centres hospitaliers de Vire, Flers, Domfront et La Ferté Macé.

Les locaux de la PASS se situent désormais au :

RDC du bâtiment Yannick SALAUN,

4 Rue Emile Desvaux

14500 VIRE NORMANDIE.

Organisation

L'équipe est composée d'un médecin, d'une assistante sociale et d'une infirmière.

En 2021, un changement concernant le poste IDE a eu lieu suite au départ de Mme LECOFFRE en juillet et son remplacement par Mme DESGUE en septembre.

Depuis septembre, les permanences sont prévues le lundi de 9h à 12h, le mercredi de 9h à 12h00 et de 13h30 à 16h30 et le jeudi de 13h30 à 16h30.

Des rendez-vous sont possibles exceptionnellement en dehors de ces horaires.

La PASS est joignable par téléphone au 02/31/67/47/43 (répondeur téléphonique en dehors des permanences ou transfert d'appel) et par mail : pass.vire@ght-cdn.fr

Secteurs géographiques



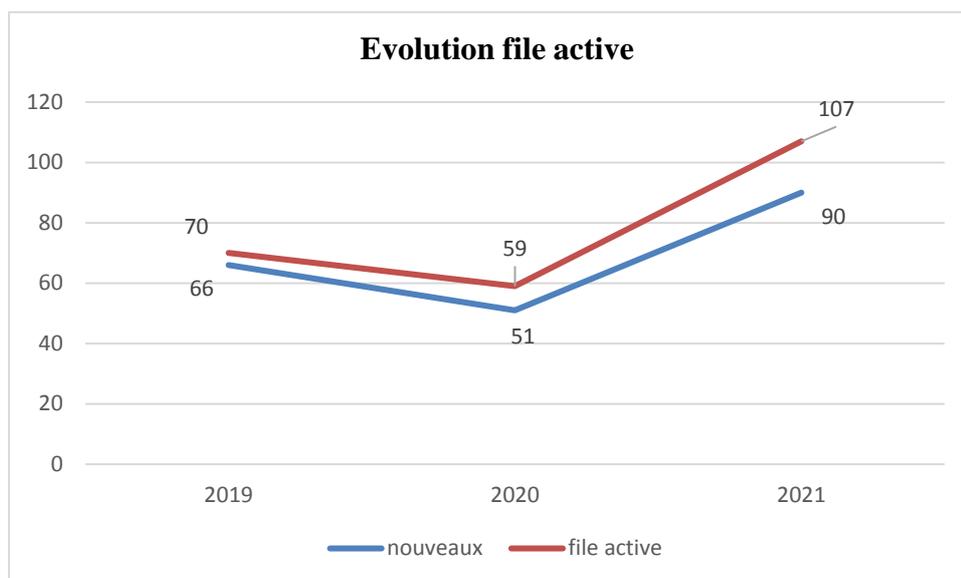
Ci-dessous le territoire couvert par la PASS de Vire :

- Communes de Valdallière : Bernières Le Patry, Burcy, Chenedollé, Le Désert, Estry, Montchamp, Pierres, Presles, La Rocque, Rully, Saint Charles De Percy, Le Theil Bocage, Vassy, Viessoix
- Communes de Souleuvre En Bocage : Beaulieu, Le Bény-Bocage, Bures-Les-Monts, Campeaux, Carville, Etouvy, La Ferrière-Harang, La Graverie, Malloué, Montamy, Mont-Bertrand, Montchauvet, Le Reculey, Saint-Denis-Maisoncelles, Sainte-Marie-Laumont, Saint-Martin-Des-Besaces, Saint-Martin-Don, Saint-Ouen-Des-Besaces, Saint-Pierre-Tarentaine, Le Tourneur
- Communes de Noues De Sienne : Saint-Sever-Calvados, Champ-Du-Boult, Le Gast, Courson, Fontenermont, Mesnil-Clinchamps, Le Mesnil-Caussois, Le Mesnil-Benoist, Saint-Manvieu-Bocage, Sept-Frères
- Communes de Vire Normandie : Coulonces, Maisoncelles-La-Jourdan, Roullours, Saint-Germain-De-Tallevende-La-Lande-Vaumont, Truttemer-Le-Grand, Truttemer-Le-Petit, Vaudry, Vire
- Communes de Condé En Normandie : La Chapelle-Engerbold, Condé-Sur-Noireau, Lénault, Proussy, Saint-Germain-Du-Crioult, Saint-Pierre-La-Vieille

- Communes de Terre De Druance : Lassy, Saint-Jean-Le-Blanc, Saint-Vigor-Des-Mézerets
- + Beaumesnil, Campagnolles, Landelles-Et-Coupigny, Le Mesnil-Robert, Pont-Bellanger, Pont-Farcy, Saint-Aubin-Des-Bois, Sainte-Marie-Outre-L'eau

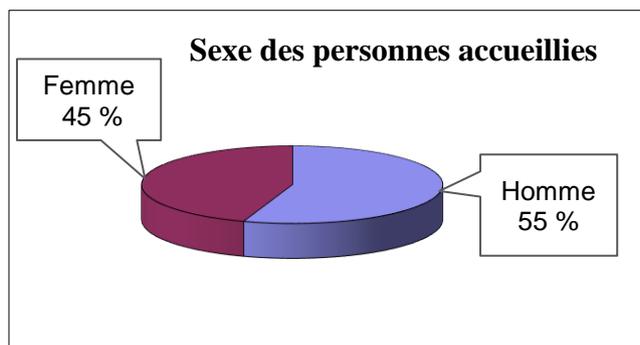
L'activité sur l'année 2021

Profil des personnes accueillies



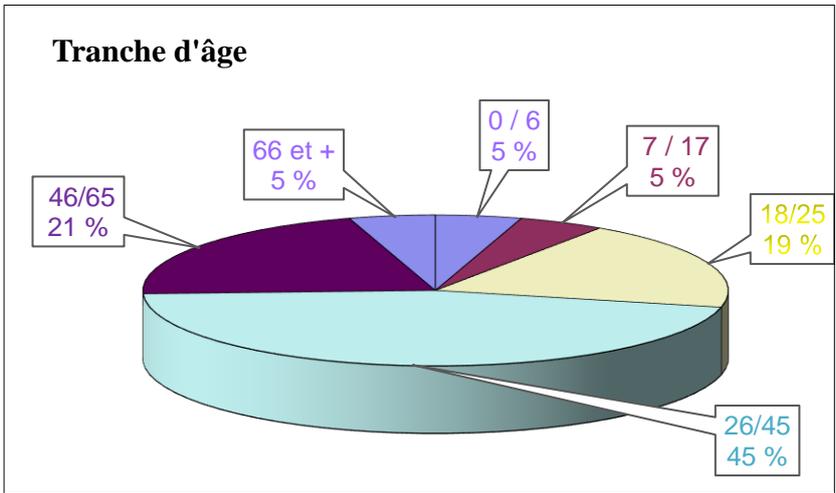
Pour l'année 2021, la file active de la PASS de Vire est de **105** personnes suivies dont **88** nouvelles soit + **78 %** par rapport à 2020. La courbe d'évolution de la file active sur les 3 dernières années est similaire à celle des nouvelles personnes accueillies.

Seulement 50 (29 en 2020) passages sur les permanences ont été recensés contre 213 (39 en 2020) sollicitations téléphoniques. Ceci peut être expliqué par la modification du fonctionnement de la PASS depuis le 1^{er} confinement lié au COVID. En effet, désormais, les contacts téléphoniques sont privilégiés afin de fixer les rendez-vous pendant ou en dehors des permanences ce qui réduit le nombre de venues sans rendez-vous sur les temps de permanences.



♂ **58** hommes et ♀ **47** femmes
dont **10** mineurs

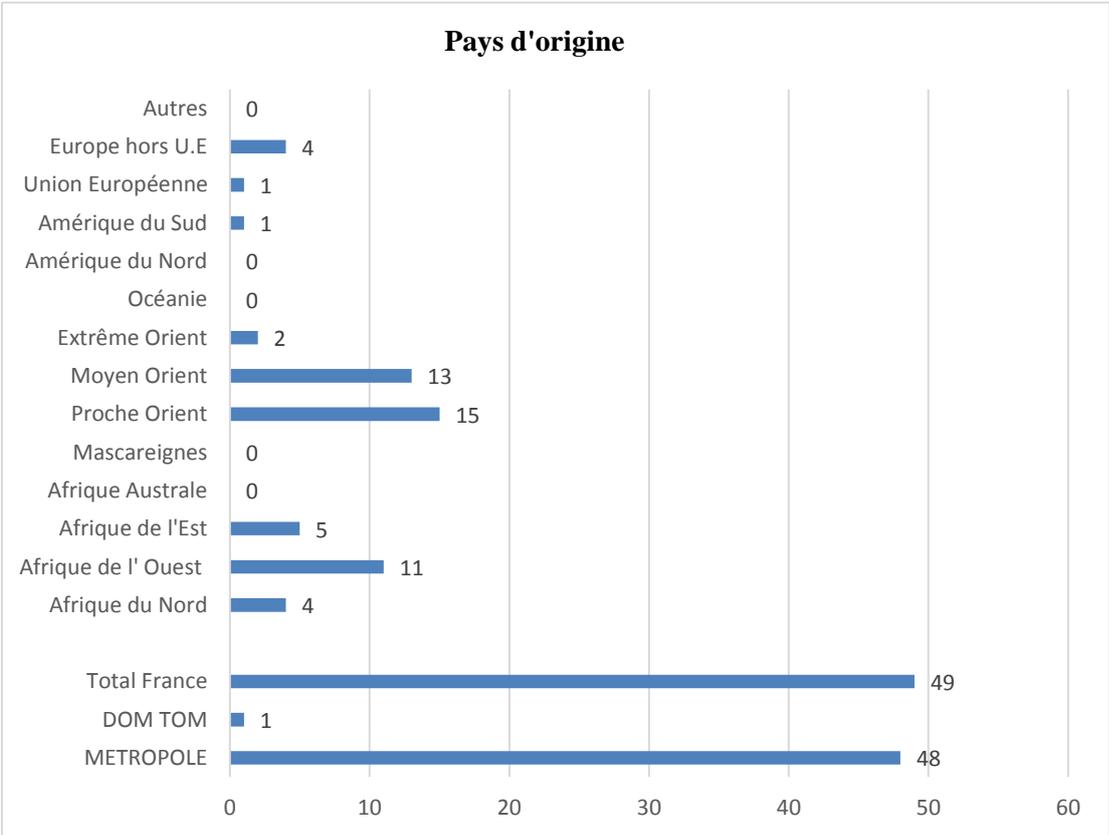
La population est légèrement plus masculine, ce qui est représentatif des dernières années également.

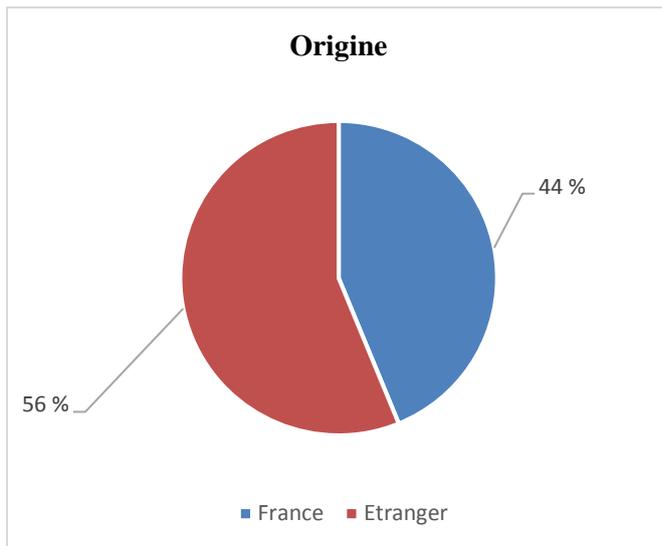


La tranche d'âge la plus représentée est celle des **26/45 ans**, suivie des 46/65 ans et des 18/25 ans.

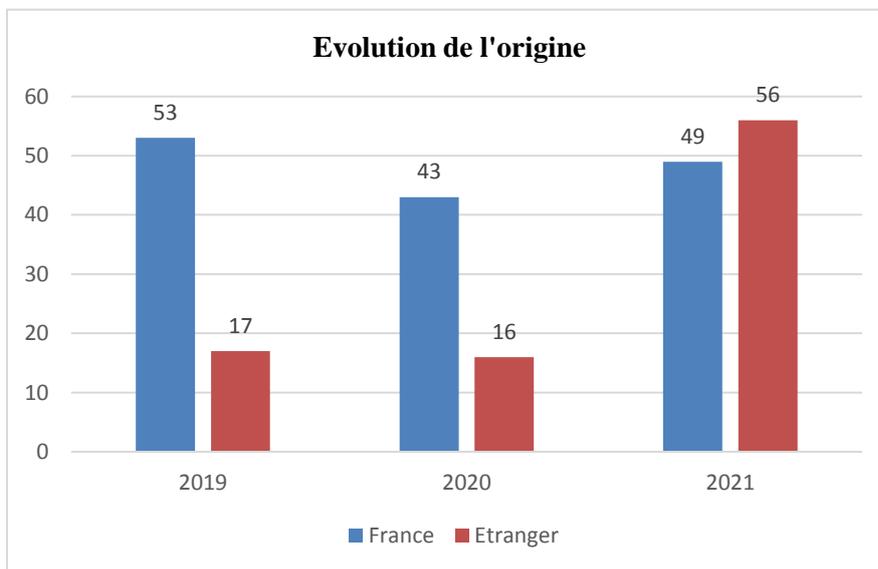
La tranche d'âge reste assez diversifiée et nous avons vu une évolution certaine en 2021 avec une augmentation du public des 18/25 ans ainsi que de nouveau une prise en charge de personnes mineures accompagnées (probablement en lien avec l'augmentation de l'accueil des personnes migrantes).

Nous avons reçu davantage de **personnes seules** (63) que de personnes en couple (33). Cependant, nous constatons une stabilité (voire une diminution en lien avec les proportionnalités) concernant le nombre d'enfants à charge que ce soit pour les personnes seules (18) ou les personnes en couple (29).





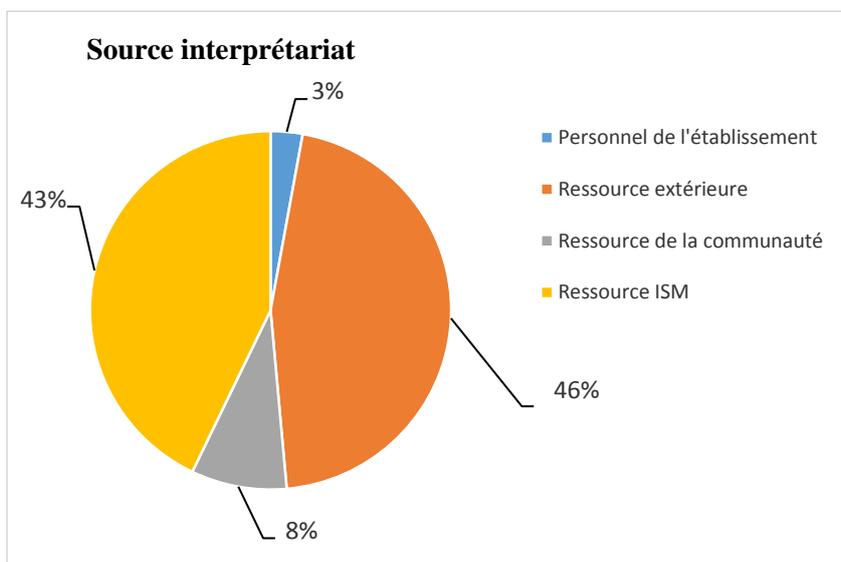
La file active est composée d'un peu plus de personnes nées à l'étranger que de personnes nées en France, représentées en majorité par des personnes migrantes venant principalement d'Orient et d'Afrique.



Depuis ces 3 dernières années, nous constatons que la part de la population locale est stable.

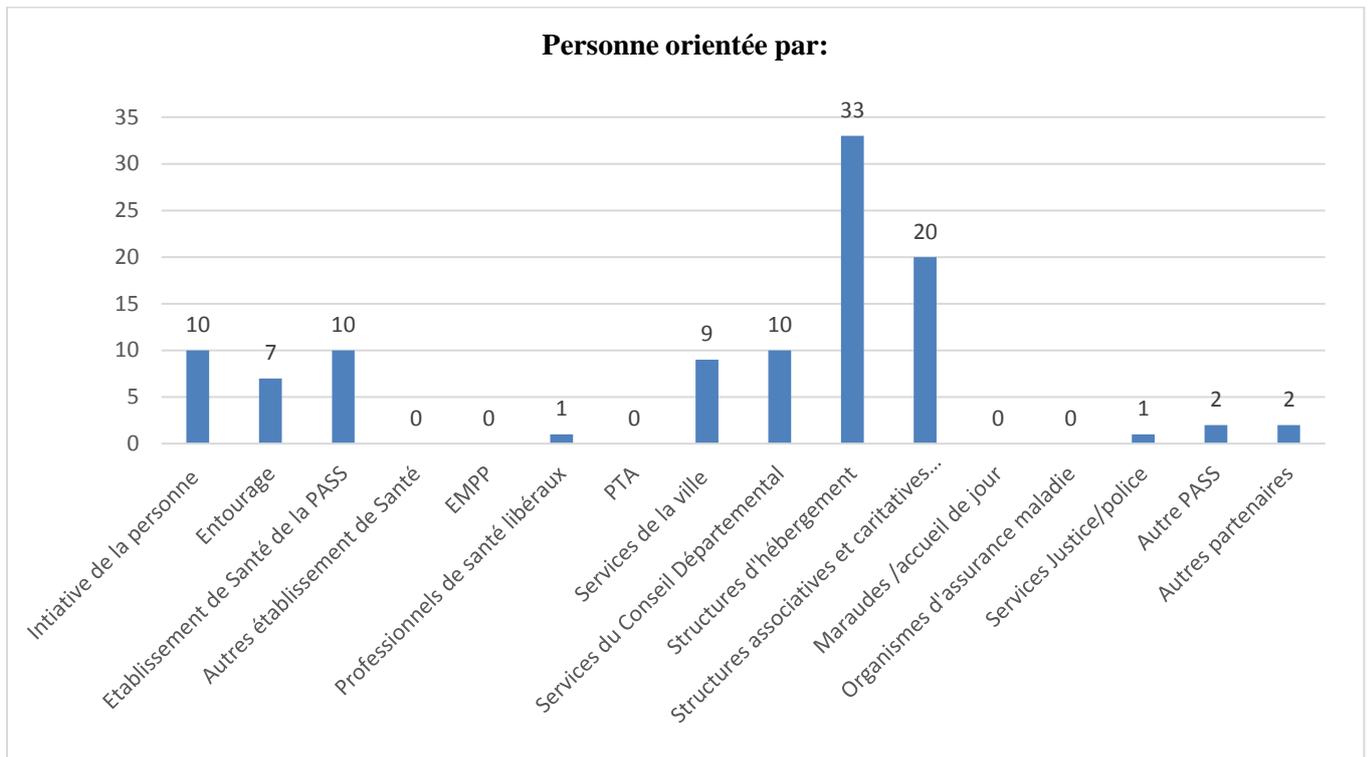
En outre, celle de la population étrangère est en nette progression pouvant être expliquée par l'augmentation de la capacité d'accueil des structures d'hébergement pour

demandeurs d'asile sur le secteur. Ceci reflète l'évolution et le bon fonctionnement du partenariat mis en place avec ces structures.



Le service ne dispose pas d'abonnement à ISM Interprétariat. Cependant, ce service représente une majorité des ressources utilisées du fait de l'utilisation par les travailleurs sociaux des structures d'accueil présents lors des rendez-vous.

L'autre partie représentée par les ressources extérieures correspond principalement à l'utilisation d'applications téléphoniques.



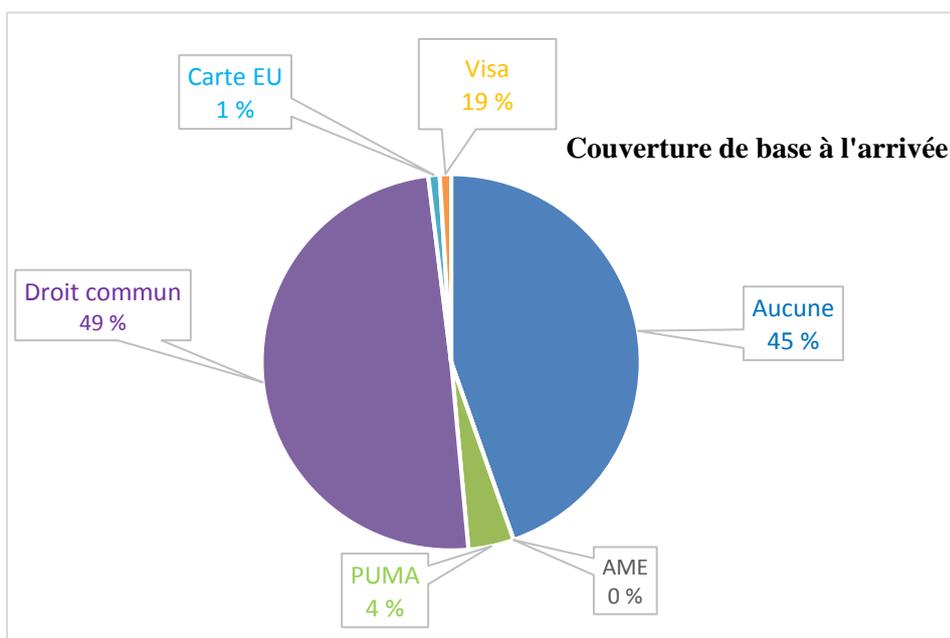
Le principal service orienteur est la structure d'hébergement spécifique pour demandeurs d'asile avec une représentation d'environ 31,5 % de notre file active.

19 % des personnes sont orientées par des structures associatives telles que l'ETAPE, la Mission Locale, le CSAPA (Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie), Vie et partage, FTDA (France Terre d'Asile) ...

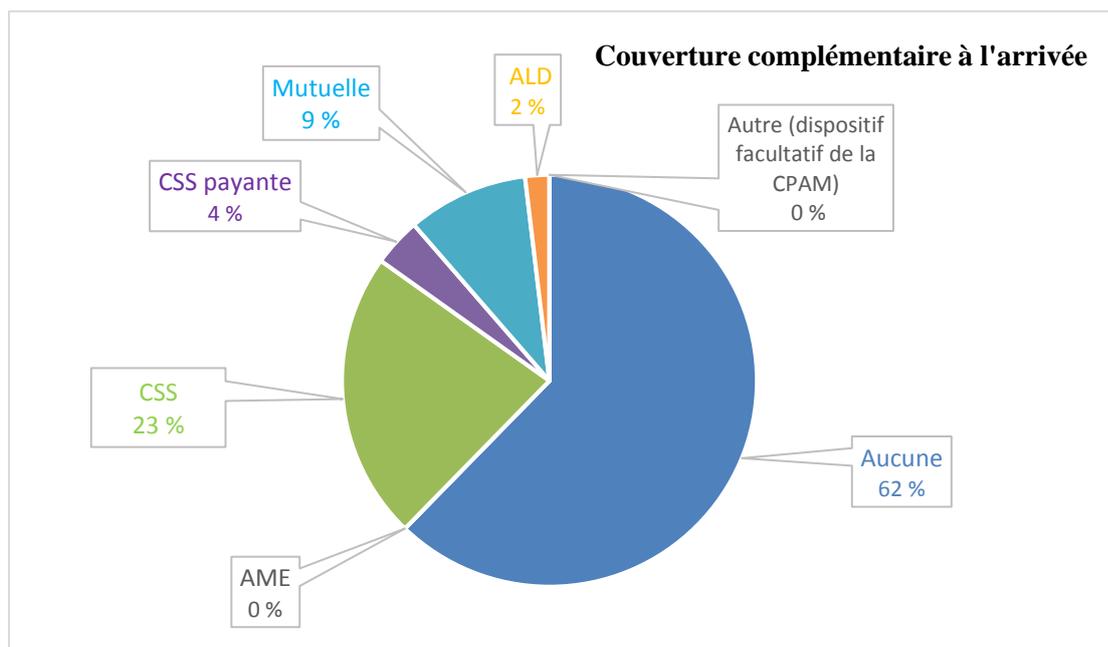
Les personnes orientées par le CCAS et les services du Conseil Départemental représentent 18,1 % des personnes accompagnées par la PASS.

Les personnes sont souvent amenées à venir à la PASS de leur propre initiative ou par le biais de leur entourage soit 16,2 % de la file active.

Situation à l'arrivée :



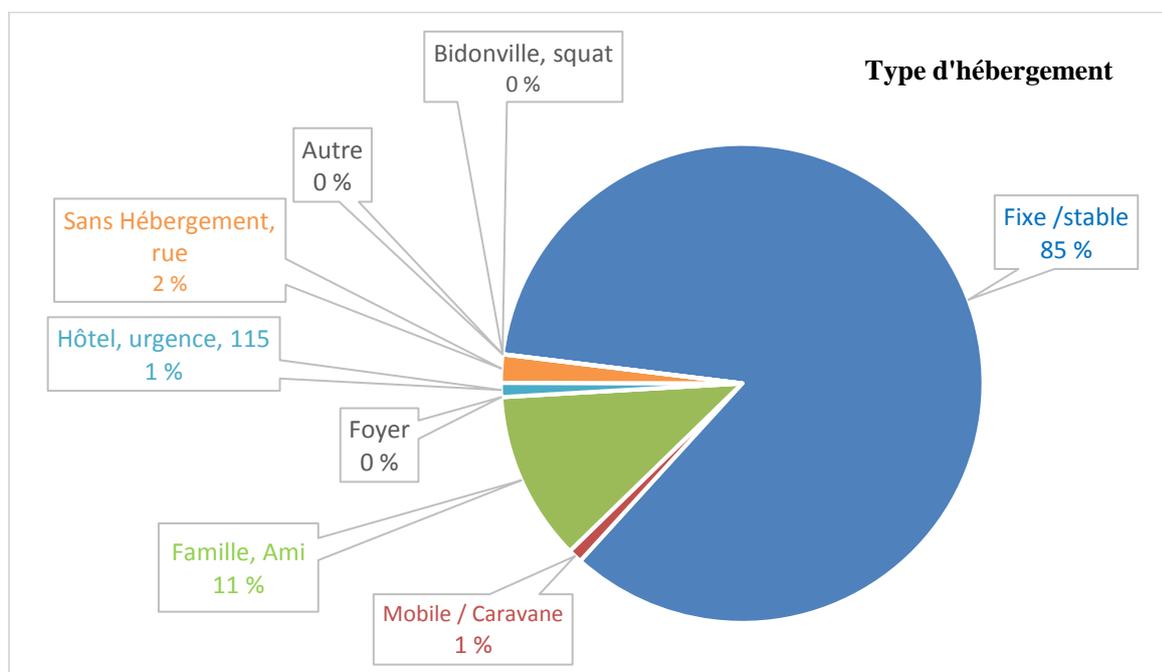
Nous constatons une quasi égalité entre les personnes du droit commun et celles sans couverture de base.



Par contre, nous constatons que la majorité des personnes accueillies n'ont aucune couverture complémentaire.

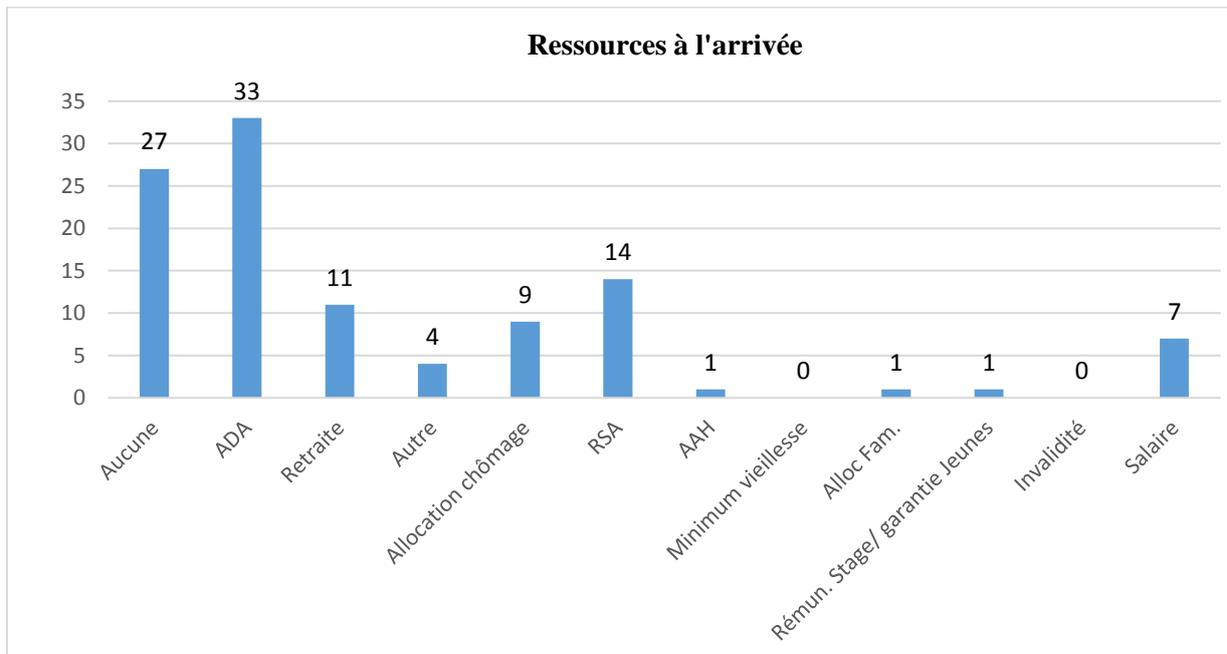
Ceci correspond à la fois :

- Aux personnes en demande d'asile qui consultent à la PASS plutôt pour motif médical car elles n'ont pas encore de couverture sociale
- Aux personnes du droit commun qui sollicitent la PASS entre autre pour être accompagnées dans leur démarche d'ouverture de droit



La quasi-totalité de la file active dispose d'un logement fixe/stable. En effet, les personnes en demande d'asile, hébergées en CADA ou HUDA, sont dans des logements diffus. Globalement, ces chiffres sont similaires à ceux de 2020.

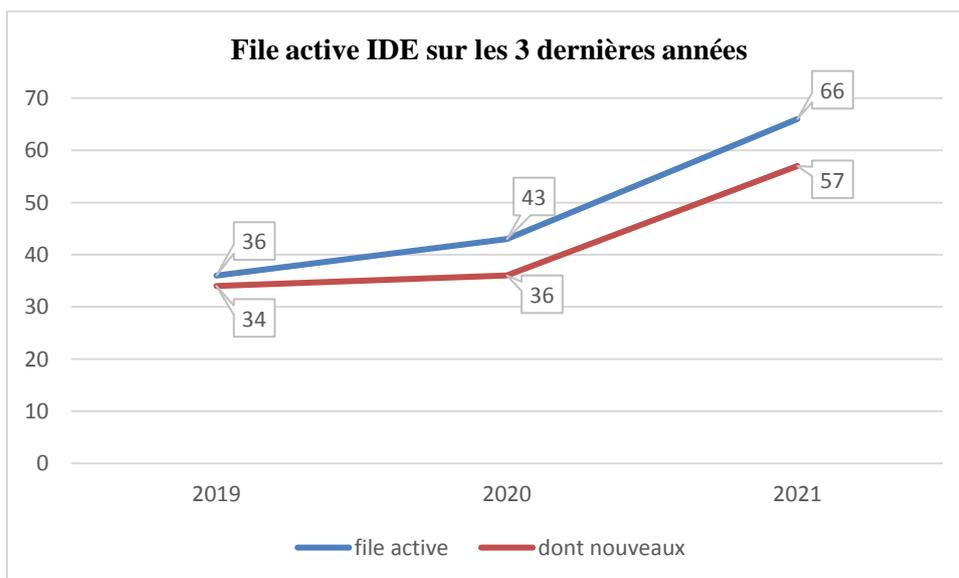
Aucune structure collective n'est à ce jour existante sur le territoire.



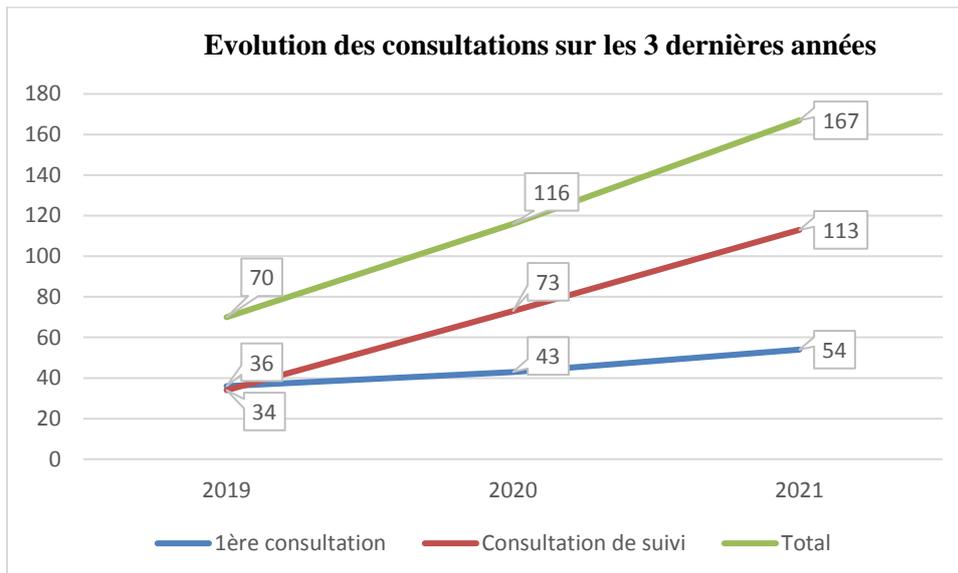
31,4 % de la file active bénéficie de l'ADA (Allocation Demandeur d'Asile) suivi de 25,7 % n'ayant aucune ressource. Arrivent ensuite les bénéficiaires du RSA avec 13,3 % ce qui est plus faible que l'année précédente (24 %). Nous constatons également une diminution des bénéficiaires de la garantie jeune, probable conséquence de l'absence de nos actions auprès de ce public en lien avec la pandémie.

Activité infirmière

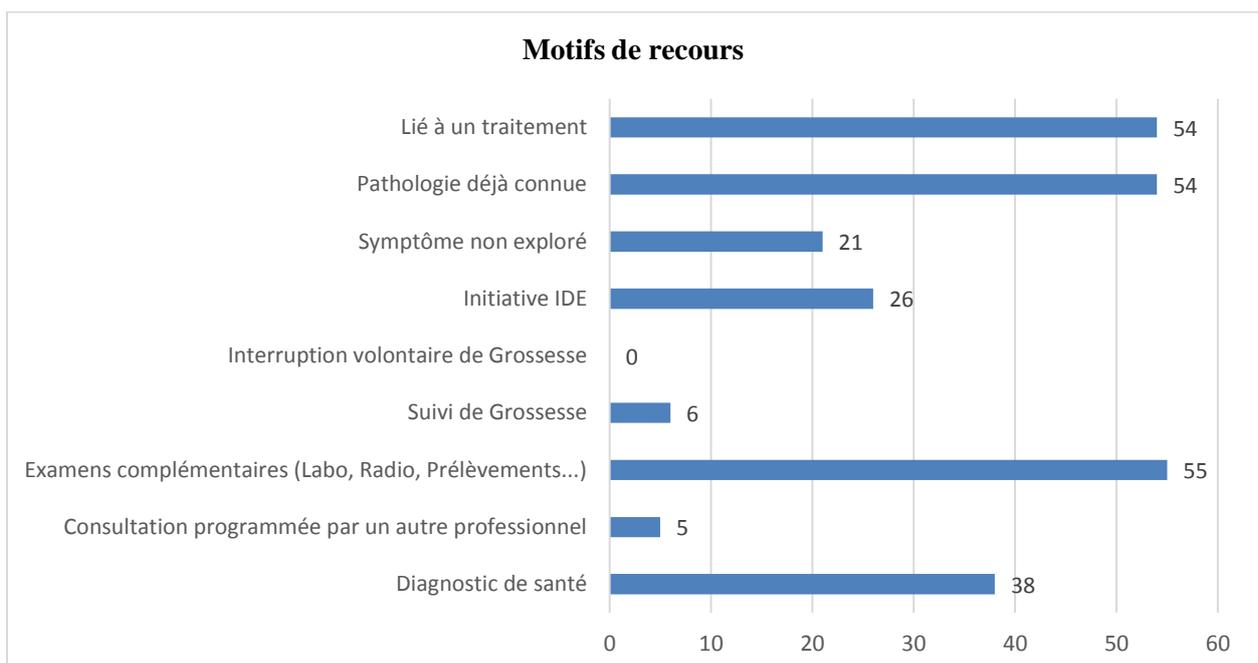
Mme DESGUE Sonia, IDE, est arrivée sur le poste de la PASS le 1^{er} septembre 2021 suite au départ de Mme LECOFFRE Marie en juillet 2021.



La file active IDE est de **66** patients dont 57 nouveaux, chiffre en nette progression. La représentation homme/femme est similaire à celle du profil des personnes accueillies à la PASS.



167 consultations IDE ont été effectuées dont 137 programmées (80 en 2020 soit une augmentation de + **71,25 %**), 7 non honorées (0 en 2020) et 30 sans rendez-vous (26 en 2020).



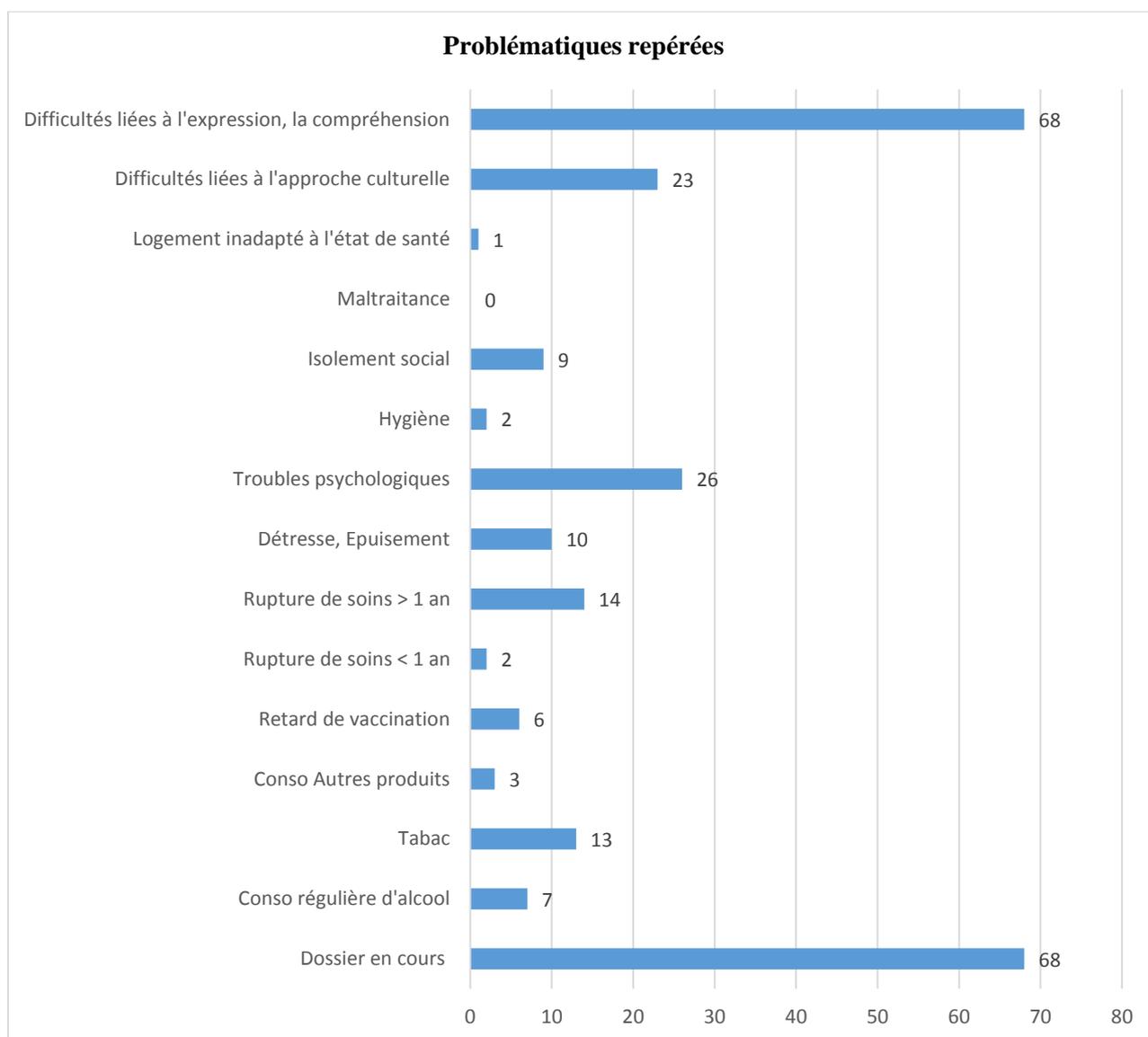
Les motifs de recours sont diversifiés.

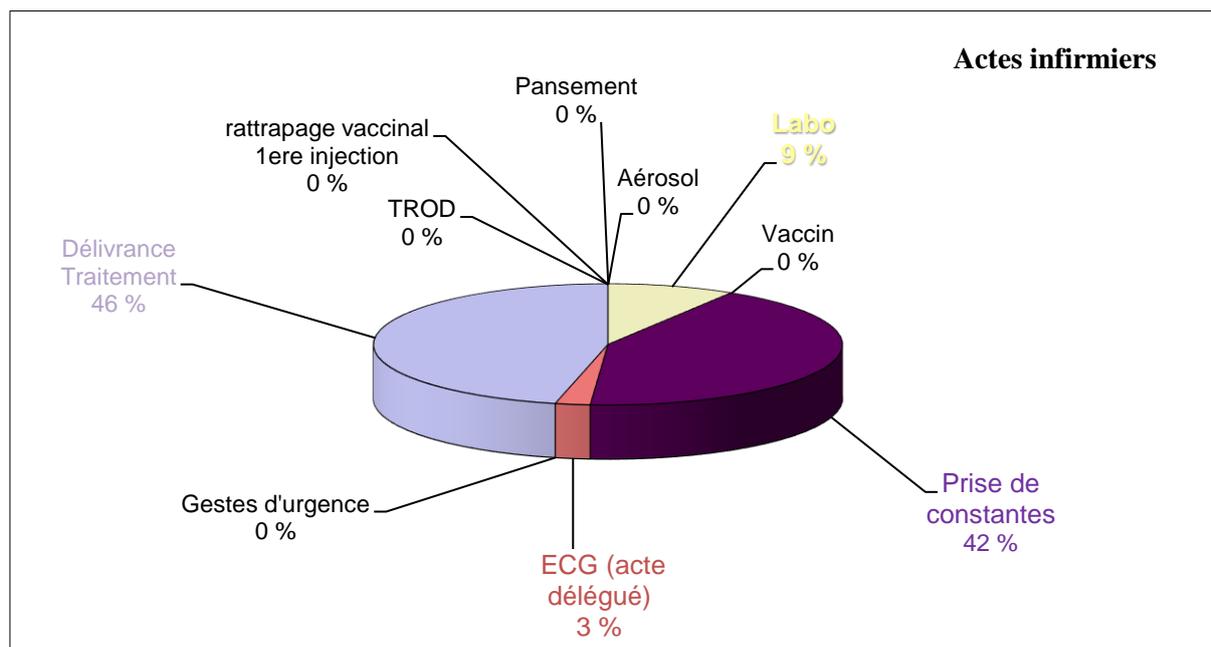
Les usagers accueillis peuvent être atteints de pathologies chroniques, de troubles psychologiques, d'addictions... **81.8 %** d'entre eux ont une pathologie déjà connue.

L'accompagnement des personnes en demande d'asile a nécessité une prise en charge spécifique liée aux recommandations de l'ARS. Il apparaît donc un nombre relativement important d'orientation vers le service de radiologie notamment pour des radios pulmonaires dans le cadre du dépistage de la tuberculose ainsi que vers le laboratoire dans le cadre du dépistage des IST.

Certains usagers n'ont pas de suivi médical régulier car ils ont des difficultés à s'organiser dans leurs démarches vers les soins. Ils ont donc besoin d'être orientés vers les partenaires.

Certaines prises en charge restent peu développées du fait d'un accès difficile aux professionnels de santé sur le secteur tel que l'accès aux soins dentaires par exemple. Cependant, en ce qui concerne 2021, nous avons globalement réussi à couvrir les besoins et à orienter vers les spécialistes.





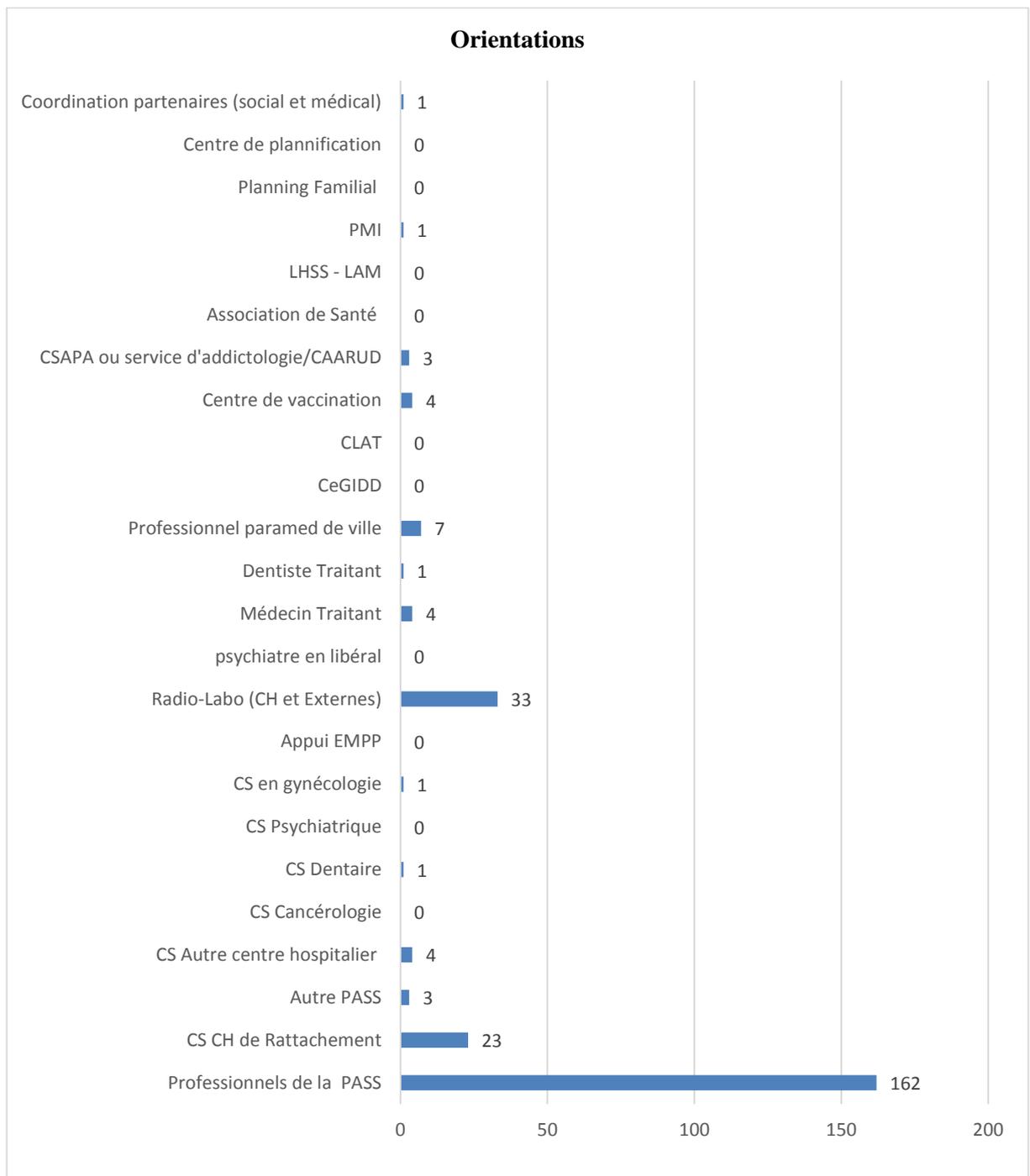
La prise en charge des personnes venant à la PASS nécessite souvent des soins infirmiers. Lorsque le motif de recours de la consultation est lié à une pathologie déjà connue, un traitement est souvent associé.

L'IDE est amenée à réaliser différents actes tels que la préparation et la délivrance des traitements par le biais de la pharmacie du Centre Hospitalier dans le cadre d'un protocole mis en place. Le prescripteur est principalement le médecin coordonnateur de la PASS. Il arrive aussi de délivrer des traitements prescrits par d'autres médecins (spécialistes, libéraux, psychiatres de l'EPSM...).

Dans l'attente d'une orientation vers le droit commun, l'IDE est amenée à effectuer certains soins spécifiques (ex : BU/IDR/injection sous-cutanée/ glycémie capillaire...). Elle est également amenée à faire de la prévention et à répondre à des besoins éducatifs précis mais de manière ponctuelle dans l'attente d'un relais (ex : l'intérêt de prendre son traitement de manière observant notamment quand nous le délivrons). Lors des entretiens médicaux, une prise de constantes est effectuée de façon quasi-systématique par l'IDE.

Les entretiens, notamment les entretiens en binôme avec le médecin, peuvent être longs car les situations sont complexes. Il est important de créer une relation de confiance avec les usagers. Par conséquent, l'écoute active est utile pour mener à bien l'entretien et représente forcément un temps important dans les prises en charge. Cependant, la barrière de la langue reste un frein à la fluidité des entretiens.

De manière générale, un diagnostic infirmier est réalisé à chaque 1^{er} entretien afin d'évaluer les besoins, les ressources dont disposent les personnes et ainsi mettre en place des actions adaptées à la prise en charge.



Afin d'accompagner au mieux les usagers dans leurs démarches, l'infirmière de la PASS a effectué différentes orientations.

La majorité des orientations est vers un professionnel de la PASS.

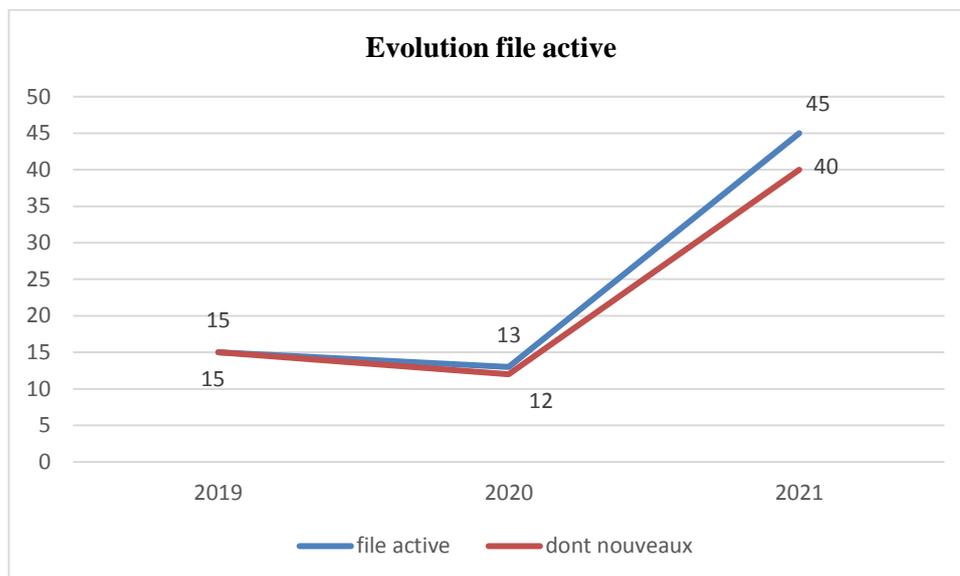
Une orientation vers le laboratoire et le service de radiologie est également importante, en lien avec les préconisations de l'ARS relatives au dépistage (IST/Tuberculose).

Les orientations intra-hospitalières sont privilégiées dans la mesure du possible.

L'objectif principal de nos actions est de permettre l'autonomisation des personnes accompagnées. Toutefois, la place du numérique dans la société ne facilite ce retour à l'autonomie (difficultés dans la prise de rdv en ligne et de la réception des ordonnances, barrière de la langue, fracture numérique...)

Activité médicale

L'équipe de la PASS de Vire comprend un médecin coordonnateur depuis novembre 2017.



La file active du médecin référent est de **45 personnes** (soit 246 % de plus qu'en 2020) dont **40** nouvelles. Elle a reçu davantage d'hommes (62 %) que de femmes (38 %).

Elle a réalisé **124 consultations** (soit 163 % de plus qu'en 2020) dont 12 consultations pédiatriques.

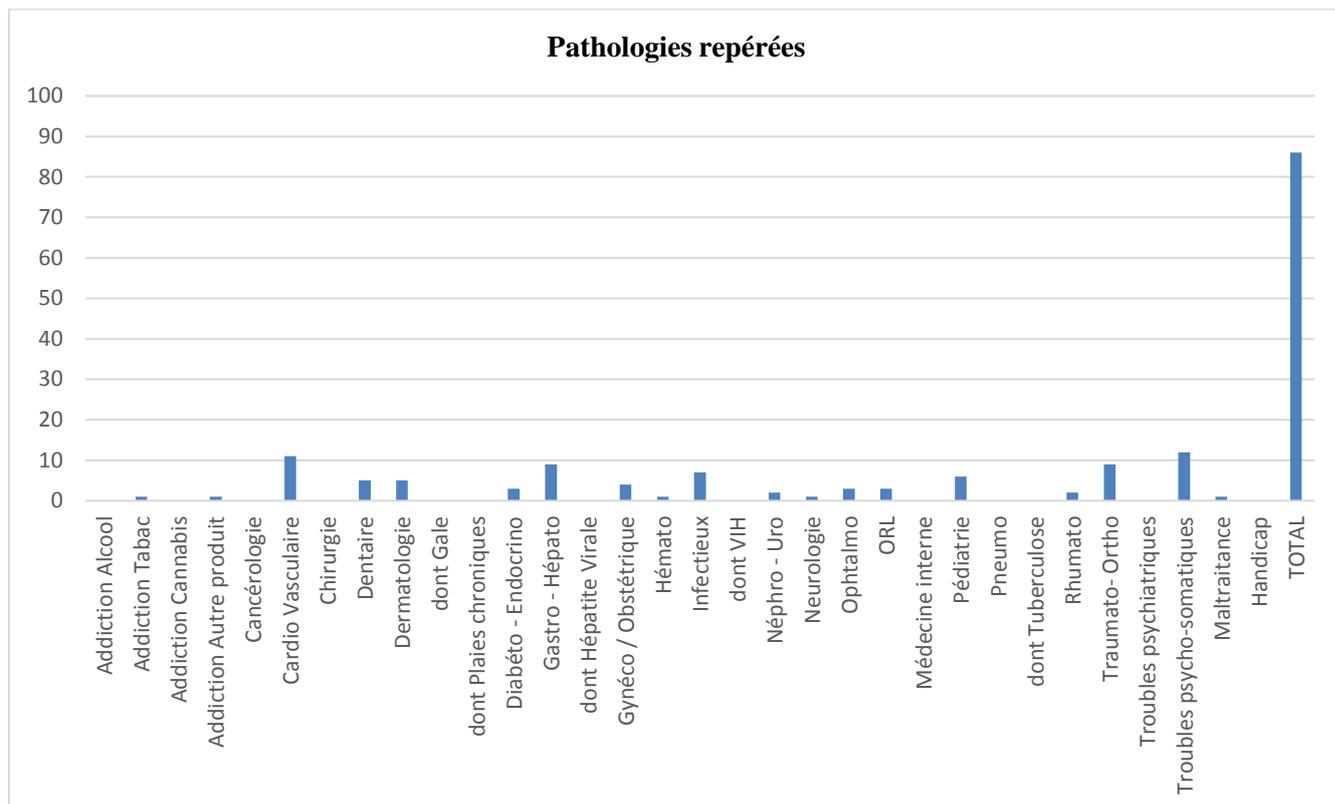
Elle a prescrit **72 (31) traitements, 36 (4) bilans de sang** dont 32 biologies, **40 (8) examens complémentaires** dont 39 (6) imageries et **3 vaccinations**.

Elle a prescrit **40 actions de dépistage** dont 31 pour la tuberculose et 29 pour les IST/VIH/maladies infectieuses.

Le médecin intervient sur les situations complexes. Un diagnostic médical est réalisé à la demande de l'infirmière et/ou de l'assistante sociale de la PASS. Les rendez-vous sont donc le plus souvent programmés et réalisés dans les locaux de la PASS les jours de présence du médecin, à savoir majoritairement le mercredi (possible également exceptionnellement sur d'autres jours selon les disponibilités du médecin).

Depuis courant 2020, le médecin voit systématiquement les personnes en demande d'asile hébergées en CADA ou HUDA afin de faire une évaluation de santé et d'assurer la réalisation des examens de dépistage préconisés.

L'accroissement de la capacité d'accueil déjà existante ainsi que le déploiement de nouvelles structures de demandeurs d'asile sur le territoire engendrent effectivement une augmentation de l'activité médicale au sein de la PASS.

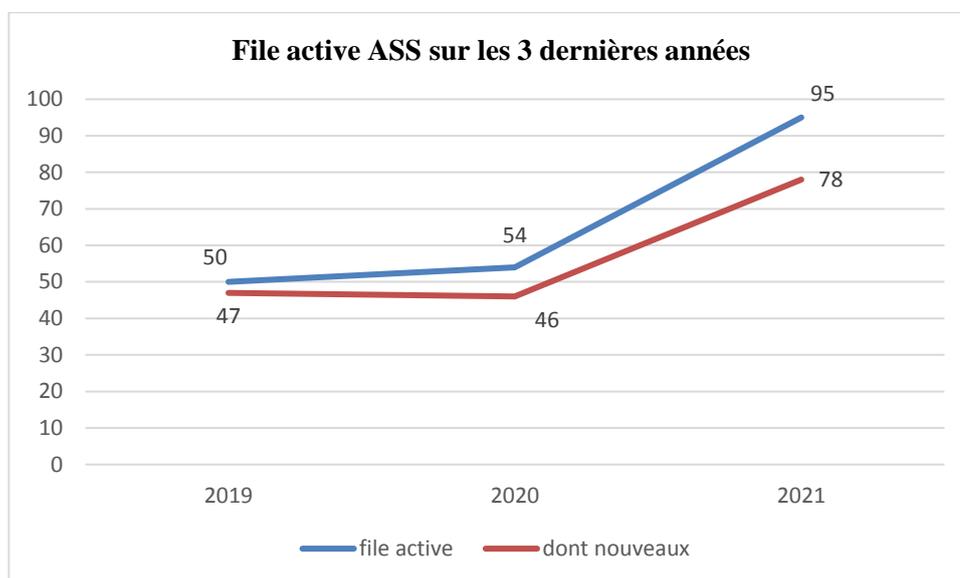


Les principales pathologies repérées sont les troubles psychosomatiques, les troubles cardio-vasculaires, hépato-gastro-entérologiques/infectieux et l'ortho-traumatologie.

A l'issue des consultations, si nécessaire, les orientations vers les consultations intra-hospitalières sont privilégiées. Néanmoins, lorsque les spécialités ne sont pas présentes sur le CH de rattachement, des orientations peuvent être effectuées vers un CH du GHT ou bien vers d'autres établissements de santé.

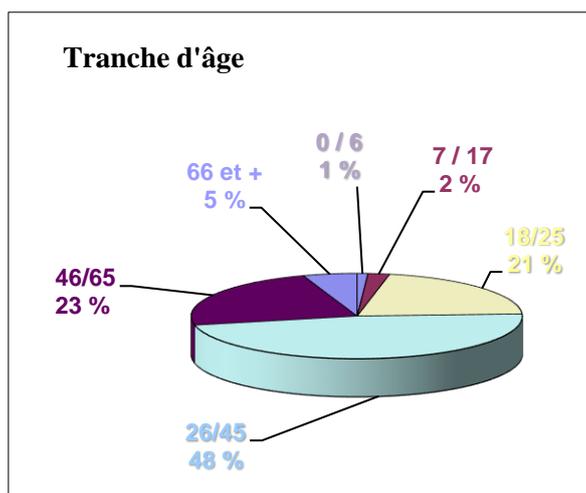
Activité sociale

Mme QUERUEL Sonia, assistante sociale référente de la PASS, est arrivée sur le poste de la PASS en mai 2019.

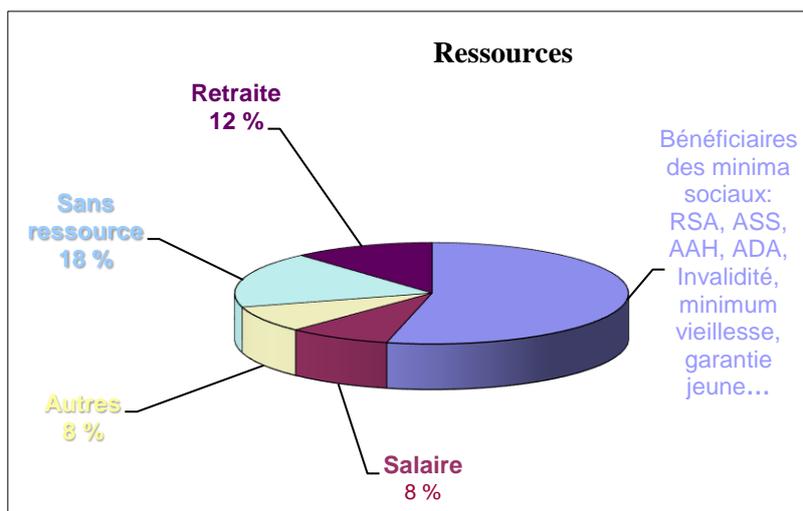


La file active ASS est de **95** patients dont 78 nouveaux, soit 90.5 % des personnes reçues à la PASS (chiffre en nette progression).

La représentation homme/femme est similaire à celle du profil des personnes accueillies à la PASS.

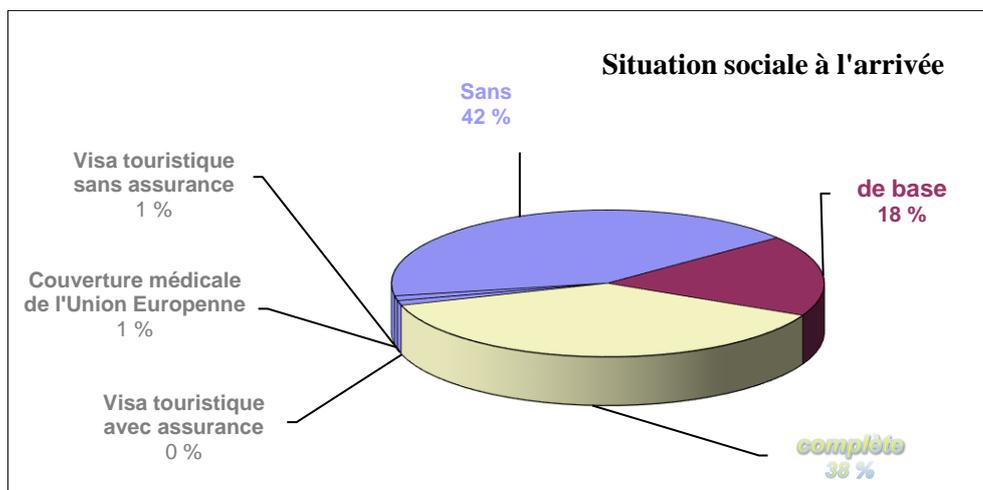


Environ la moitié de la file active de l'assistante sociale a entre **26 et 45 ans**, suivi de façon quasi égalitaire des 46/65 ans et des 18/25 ans.

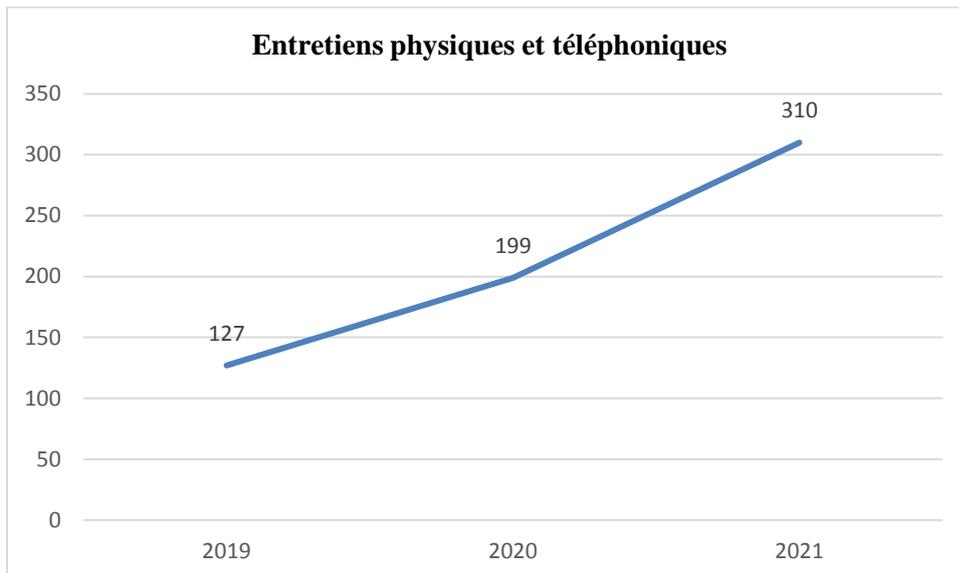


Plus de la moitié de la file active est représentée par des personnes bénéficiaires des minima sociaux, suivi ensuite des personnes sans ressources.

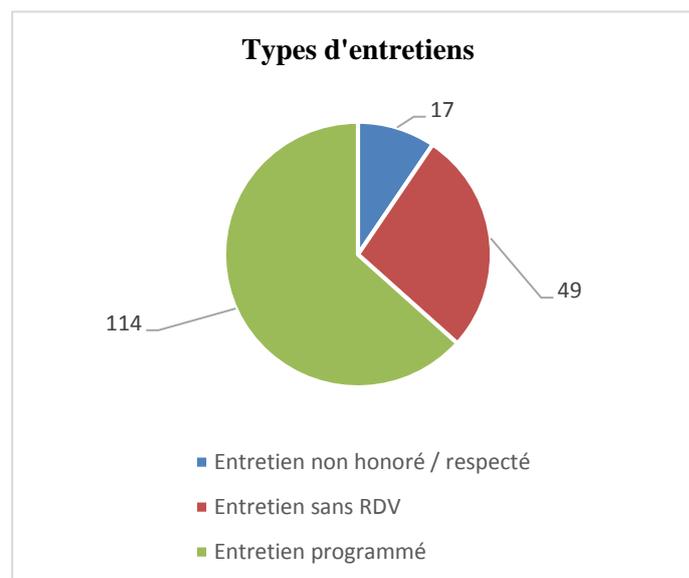
La totalité des personnes accueillies est domiciliée dans le Calvados.



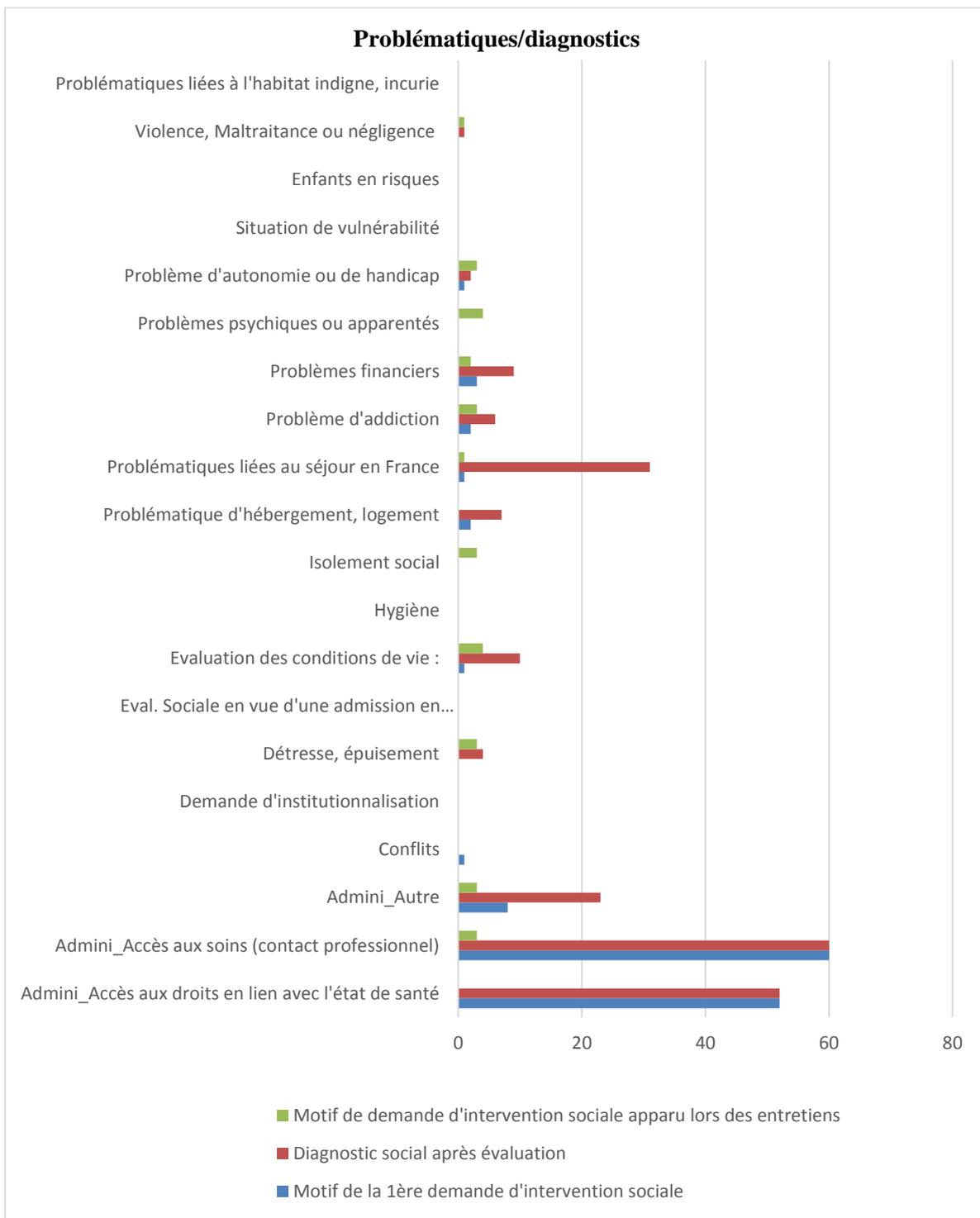
Contrairement à 2020, la majorité du public reçu par l'ASS est sans couverture sociale (probablement lié à l'augmentation du public en demande d'asile) suivi de peu des personnes avec une couverture complète.



Le nombre total d'entretiens (physiques et téléphoniques) réalisé est de **310** (199 en 2020 soit une augmentation de + **55,78 %**) dont **114 entretiens physiques sur RDV** effectués (73 en 2020), 49 sans RDV (14 en 2020) et 17 programmés non venus (21 en 2020).



En effet, depuis la première période de confinement liée au COVID, le fonctionnement d'accueil sur rendez-vous est resté majoritaire.



Les 1ers motifs de sollicitation sont l'accès aux soins et l'accès aux droits en lien avec l'état de santé. Apparaissent également ensuite d'autres problématiques administratives. Les problématiques liées au séjour en France sont en augmentation.

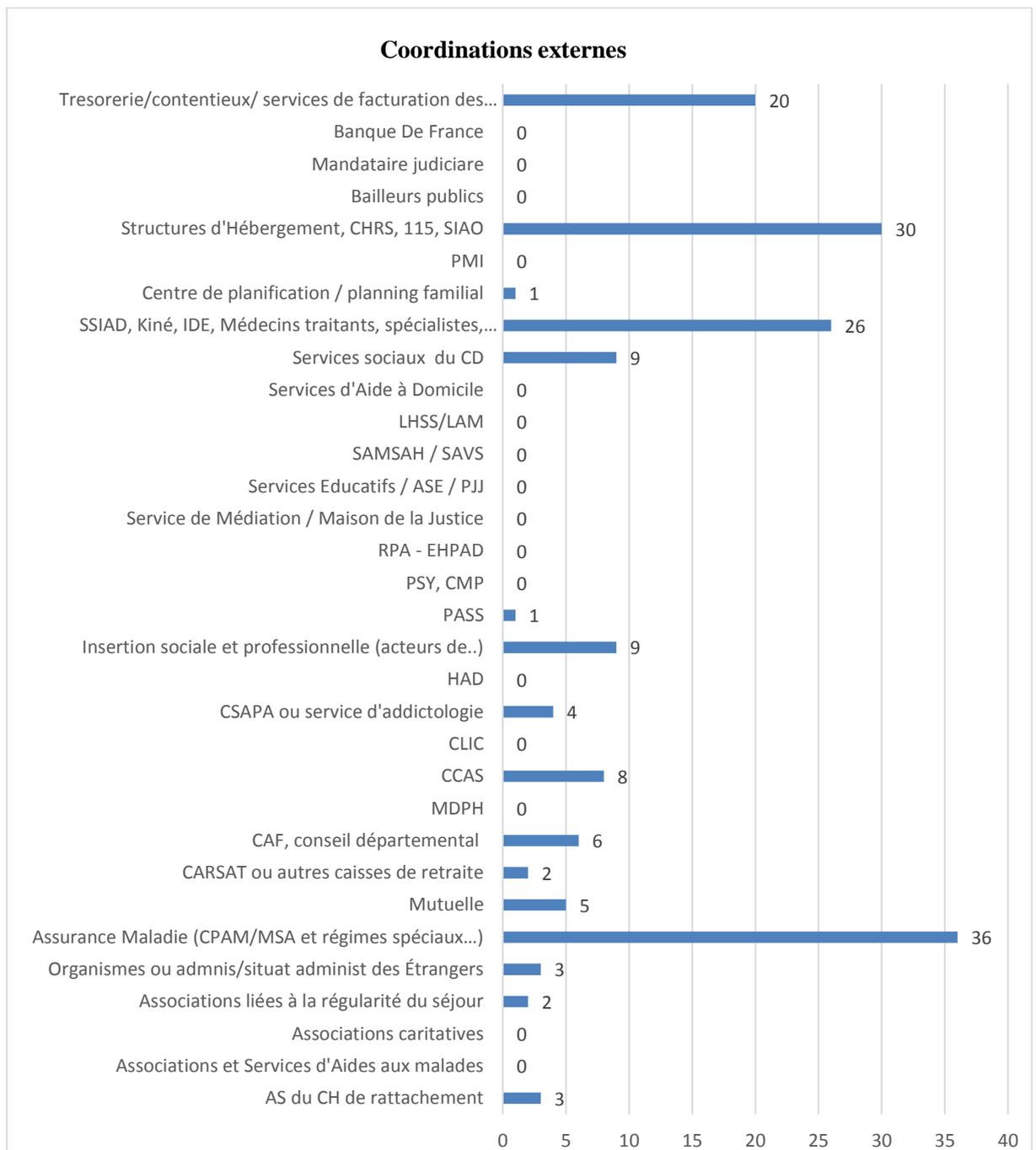
Celles en lien avec le logement, l'hébergement, les problèmes financiers et d'addiction restent également représentatives dans la file active.

Les actions menées par l'assistante sociale sont relativement diversifiées mais la plus grande de ses missions est d'assurer la liaison avec les partenaires que ce soit en amont d'une prise en charge ou en relais de ses interventions. L'objectif principal de la PASS étant de coordonner le parcours de soins des personnes les plus vulnérables, il est effectivement important d'assurer le lien avec les partenaires de différents secteurs d'intervention afin d'apporter une prise en charge globale aux usagers.

Les actions en lien avec les ouvertures de droits sont également importantes. Il est à noter que, concernant les demandeurs d'asile, ces derniers sont hébergés en structure (appartements diffus) et par conséquent, les accompagnements sociaux se font par les travailleurs sociaux référents de la structure.

Concernant la problématique logement, elle reste présente mais difficile à travailler sur le territoire du fait de l'absence de structures d'hébergement notamment concernant l'hébergement d'urgence.

L'assistante sociale réalisent également des accompagnements physiques qui correspondent principalement à des accompagnements vers la pharmacie du Centre Hospitalier afin de faire des délivrances de traitement lorsque l'IDE de la PASS n'est pas présente. Du fait d'une période d'absence prolongée de l'infirmière à la PASS, l'assistante sociale a dû assister le médecin pour les rendez-vous médicaux, assurer les permanences et les prises en charge seule.



Le partenaire principal de l'assistante sociale est l'assurance maladie (quel que soit le régime mais majoritairement CPAM).

Les liens avec le service de la facturation du Centre Hospitalier ont pu être renforcés en menant notamment un travail d'échanges entre nos deux services.

Le champ d'intervention partenarial de l'assistante sociale reste relativement diversifié en fonction des problématiques rencontrées.

L'important afin d'assurer un accompagnement global de l'utilisateur adapté à sa situation est d'avoir une connaissance mutuelle des partenaires présents sur le secteur d'intervention.

Projets et actions réalisés en 2021

En 2021, les conditions sanitaires ont permis de reprendre une activité quasi normale avec la reprise des permanences physiques au sein de la PASS. On constate également une légère reprise des orientations des différents partenaires.

De façon générale, les évolutions liées au contexte sanitaire ont rendu difficile le maintien des liens partenariaux et n'ont pas permis le renouvellement de certaines actions. Le changement d'infirmière en cours d'année a également nécessité une adaptation de l'équipe.

- Rencontre avec l'équipe du SESSAD, APAEI Vire
- Participation à la réunion de présentation du dispositif d'accompagnement des personnes en situation de grande marginalité par « 2 choses lune »
- Changement d'IDE affectée à la PASS
- Déménagement des locaux de la PASS
- Participation au comité de suivi de la maison des solidarités
- Rencontres Mme TRANCHANT, coordinatrice régionale des PASS
- Rencontres avec Mr LE ROY, coordonnateur de la mission d'appui aux PASS sur le parcours de santé des migrants
- Rencontre avec l'équipe de l'EMPP (Equipe Mobile Psychiatrie Précarité)
- Rencontre annuelle avec l'équipe du CADA/HUDA de l'AAJB (Association des Amis de Jean Bosco)
- Participation à la réunion de préparation SEGUR 27
- Réflexion autour du changement des plaquettes et affiches de la PASS

Conclusion et perspectives pour 2022

Pour 2022, si le contexte sanitaire le permet, l'équipe de la PASS a pour objectif de reprendre les différentes actions suspendues depuis 2020 et de poursuivre le travail en cours:

- Préparer et organiser le COPIL
- Participer aux journées régionales des PASS
- Finaliser les conventions avec les partenaires concernés
- Relancer les rencontres partenariales pour présenter la nouvelle équipe, le fonctionnement et les missions de la PASS et échanger sur les éventuelles mise en place d'actions communes
- Travailler sur la fiche liaison PASS/urgences
- Travailler autour de « l'aller vers »
- Participer au mois sans tabac
- Réaliser le bilan d'activité 2021
- Rencontres auprès des équipes paramédicales et médicales du CH de Vire pour présenter la nouvelle équipe, le fonctionnement et les missions de la PASS de Vire.

ANNEXES